

**VILLE DE JUVISY SUR ORGE**  
**Centre Communal d'Action Sociale**

**AIDE AUX JEUNES SPORTIFS JUVISIENS JUSQU'À 20 ANS**

Vous habitez Juvisy, vos enfants ont moins de **20 ans au 31/12/2016** et pratiquent une activité dans une association sportive de la ville ; sous condition de ressources vous pouvez bénéficier de

**L'Allocation sportive** versée par la Ville pour les enfants et les adolescents jusqu'à **20 ans**.

- \* Quotient Familial 1A : **60** % du montant de la cotisation annuelle.
- \* Quotient Familial 1B : **50** % du montant de la cotisation annuelle.
- \* Quotient Familial 2 : **40** % du montant de la cotisation annuelle.
- \* Quotient Familial 3 : **30** % du montant de la cotisation annuelle.
- \* Quotient Familial 4 : **20** % du montant de la cotisation annuelle.

**Cette aide est plafonnée à 100,00 € et limitée à la pratique d'une activité sportive par enfant.**

Pour bénéficier de cette aide, vous devez constituer votre dossier au CCAS, avant le 4 novembre 2016 comprenant

l'attestation remplie, signée et tamponnée par l'association sportive concernée (voir verso)  
une photocopie de votre carte de quotient familial 2015/2016  
une notification récente de la CAF  
le courrier d'attribution du ticket loisirs envoyé par la CAF  
un relevé d'identité bancaire ou postal

**Merci de déposer votre dossier complet au CCAS situé à l'Espace Marianne - 25 Grande Rue à Juvisy**

---

**Rappel pour information** : vous pouvez peut-être également prétendre :

- **Au ticket loisirs** attribué par la Caisse d'Allocations Familiales, sous conditions de ressources, pour **les enfants âgés de 6 à 15 ans**.

L'attribution est automatique pour les familles répondant aux critères et percevant une prestation CAF ( all. fam., all. logement, RSA...)

*Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la CAF- 2 impasse du télégraphe- 91000 EVRY ou à la permanence qui a lieu le lundi de 09 h 30 à 12 h 30 et de 13h30 à 16h00 à l'Espace Michelet , Place Mendès France à Athis Mons*

**VILLE DE JUVISY SUR ORGE**  
**Centre Communal d'Action Sociale**

S A I S O N 2 0 1 6 - 2 0 1 7

A T T E S T A T I O N

Je soussigné..... Président de l'Association.....  
..... atteste que la somme de ..... € a été réglée par  
Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
CP : 91260 Ville : JUVISY SUR ORGE

pour les enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, dont le quotient familial est inférieur à 5

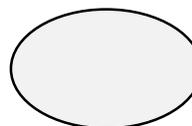
Nom et Prénom	Date de naissance	Discipline	Montant cotisation
Dédution ticket loisirs CAF			-
Total			

Participation du Comité d'Entreprise ou de l'employeur : oui  non  montant : .....

Date et signature du Président

Tampon de l'Association

obligatoire



-----  
Pour les bénéficiaires du ticket loisirs, préciser :

Utilisation : le sport   
une activité culturelle   
le centre de loisirs

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du demandeur :

-----  
**Document à retourner au CCAS 6 rue Piver - 91260 Juvisy sur Orge avant le 4 novembre 2016 avec :**

- une photocopie de votre carte de quotient familial 2016/2017
- une notification récente de la CAF
- le courrier d'attribution du ticket loisirs envoyé par la CAF
- un RIB